BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BARDONNEX nº 98 décembre 2021

Commune de Bardonnex

Bardonnex - Charrot - Compesières - Croix-de-Rozon - Landecy

BARD'aujourd'hui

Les autorités municipales et l'administration vous souhaitent un Joyeux Noël et une heureuse année 2022.

Fermeture de fin d'année :
La Mairie de Bardonnex sera fermée du jeudi 23 décembre à 12h. au dimanche 2 janvier 2022; réouverture le lundi 3 janvier 2022 à 8h30.

- Partenariat Poste-Mairie de Bardonnex p. 2
- «La Pati» est de retour p. 6

Ouverture de la filiale postale en partenariat avec la Mairie de Bardonnex

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que les discussions avec La Poste ont abouti et qu'il est prévu l'ouverture d'une filiale de La Poste sur le site de la Mairie, durant le 1er trimestre 2022.

Après 4 ans de procédures, menées par l'Exécutif, soutenu par la population et le Conseil municipal, pour tenter de maintenir l'office postal à La Croix-de-Rozon, il a fallu se résoudre, dans un premier temps, à assister à la fermeture de ses portes en août dernier.

L'Exécutif n'a toutefois jamais voulu se contenter de considérer cette fermeture comme une fatalité sans chercher à trouver une solution plus satisfaisante pour les Bardonnésiennes et Bardonnésiens.

Considérant l'importance de maintenir un service de proximité pour notre population, l'Exécutif a proposé au Conseil municipal, par le biais d'une résolution, de reprendre les activités postales au sein même de la Mairie. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Des négociations ont alors été engagées avec La Poste, afin de maintenir le service à domicile et ouvrir une filiale postale à la Mairie.

Quand bien même la délivrance de prestations postales n'est pas le rôle premier d'une commune, il nous paraissait essentiel de maintenir sur le territoire de notre commune un lieu propice aux rencontres entre les habitants de tous les villages et, partant, à cohésion sociale.

Pareille prestation au cœur de notre commune fait sens. Vous n'aurez ainsi plus à vous rendre à Plan-les-Ouates pour retirer un recommandé ou un colis.

Vous pourrez le faire «en Mairie» où nos bureaux vous sont par ailleurs toujours ouverts pour les prestations plus «traditionnelles».

Dès le printemps 2022, des horaires d'ouverture élargis seront mis en place. Ces horaires vous seront communiqués par le biais d'un tous-ménage, en temps utile.

LA POSTE

Considérant l'importance de maintenir un service de proximité pour notre population, l'Exécutif a proposé au Conseil municipal, par le biais d'une résolution, de reprendre les activités postales au sein même de la Mairie. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Béatrice Guex-Crosier, maire

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances en 2022 : les 8 février, 15 mars, 12 avril, 10 mai et 14 juin.

Séance du 14 septembre 2021

Par le biais de la délibération 1513, le Conseil municipal a ouvert un crédit de CHF 798'000,- destiné aux travaux d'aménagement de la caserne de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bardonnex dans la halle artisanale de la commune, dont à déduire la participation financière de la commune de Perly-Certoux pour CHF 390'000,-. La prise de la délibération 1513 a annulé les délibérations 1400 et 1416 prises précédemment.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 60'000,- destiné à la remise à nu du terrain sis sur la parcelle n°13425, route des Ravières.

Le Conseil municipal a pris la résolution ayant pour titre « Pour l'ouverture d'une filiale postale en partenariat à la mairie de Bardonnex ».

Séance du 19 octobre 2021

Le Conseil municipal a ouvert un cré-

12 à 25 ans

Besoin d'orientation - Une solution à proximité est possible

Les Communes de Bardonnex et de Plan-les-Ouates ont signé une convention à teneur de laquelle les jeunes habitants des deux communes pourront accéder aux prestations délivrées par le Service de l'action sociale et de la jeunesse de Plan-les-Ouates, sis route des Chevaliers-de-Malte, 5.

L'objectif de cette Convention vise à pouvoir offrir à tous les jeunes de la commune, de 12 à 25 ans, des informations sur toutes les prestations proposées sur le canton de Genève en termes d'orientation professionnelle et de formation.

De même, il s'agit d'accompagner les jeunes qui souhaitent concrétiser leurs projets, les soutenir dans leurs recherches de stage, d'emploi ou de formation et, cas échéant, leur proposer des «emplois jeunes». Une aide peut être apportée pour la rédaction de CV mais aussi pour pratiquer les techniques des entretiens d'embauche à des fins de formation.

Aussi, n'hésitez pas à contacter le service, par téléphone au 022 884 69 60, par courriel social@plan-les-ouates.ch ou en vous rendant directement sur place.

BGC

Brèves

Le café du samedi à la mairie

Ces rendez-vous du samedi ont remporté un franc succès en 2021.

Voici les deux dates retenues pour 2022 : le 2 avril et le 1er octobre de 9h30 à 11h.

L'Exécutif se réjouit de vous rencontrer à ces occasions.

Subventions cours de gym Seniors

La commune de Bardonnex encourage la pratique d'une activité physique adaptée et régulière pour tous … et aussi pour les seniors chez qui elle permet plus particulièrement de conserver la mobilité, le maintien de l'autonomie, le bien-être et la qualité de vie.

Afin de bénéficier d'une subvention, les personnes en âge AVS, domiciliées sur la commune, doivent compléter le formulaire ad hoc à disposition à la mairie ou téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Arrondissement de l'état civil - Fermeture de fin d'année

Les services de l'administration de Lancy seront fermés dès le **mercredi 24 décembre 2021.** Réouverture le lundi 3 janvier 2022 à 8h

Une permanence physique par une collaboratrice au bureau de l'état civil est prévue le mardi 28 décembre 2021.

Une permanence téléphonique sera activée par la déviation des appels au 022 706 15 18 sur le téléphone portable d'une collaboratrice de l'état civil, aux heures habituelles de guichet. Cette dernière se déplacera au bureau en cas de besoin et d'urgence.

dit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 10'000,- afin de soutenir l'action du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Afghanistan et auprès des réfugiés afghans.

Séance du 16 novembre 2021

Le Conseil municipal a ouvert un crédit de CHF 101'600,- pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Le Conseil municipal a fixé le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022 à CHF 30,-.

Le Conseil municipal a approuvé le budget de fonctionnement 2022 pour un montant de **CHF 6'824'256.-** (dont à déduire les imputations internes de **CHF 47'280.-**, soit net **CHF 6'776'976.-**) aux charges et de **CHF 6'826'779.-** (dont à déduire les imputations internes de **CHF 47'280.-**, soit net **CHF 6'779'499.-**) aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à **CHF 2'523.-**. Le taux des centimes additionnels s'élève à 43 centimes (identique à 2021).

Cadeau des aînés

La distribution des cadeaux, aux personnes âgées de 70 ans et plus, se fera, cette année, selon le désir des personnes concernées. En effet, les bénéficiaires, répondant à un courrier qui leur a été adressé, ont pu choisir que le présent soit déposé dans leur boîte-aux-lettres ou leur soit remis lors d'une visite de courtoisie.

Je remercie d'ores et déjà les 17 conseillères et conseillers municipaux qui se chargeront d'acheminer cette attention de fin d'année de la commune selon le souhait de chacune et chacun.

BGC

Centenaire, Nonagénaires et noces d'or et diamant

Durant l'année 2021, l'Exécutif a eu le plaisir de partager d'agréables moments et repas à l'occasion du 100ème anniversaire de M. Moritz Burkard et du nonantième anniversaire de MM. Horace Micheli, Luciano Rulfi, Julio Viudez et Charles Durafour. Mme Cécile Dorthe n'a malheureusement pas pu être présente.

Il a également eu l'occasion de féliciter Mmes et MM. Josiane et Gérard Rossi ainsi que Janine et Christian Brestaz qui fêtaient leurs noces de diamant ainsi que Mmes et M. Thérèse et Hubert Rolle, Laureta et Luigi Ferlisi, Pierrette et Bernard Sapey, Yvonne et Roger Grandjean, Chantal et Jean-Pol Wiaux, Josette et Jean-Claude Held ainsi qu'Aline et Andreas Saurer qui fêtaient leurs noces d'or. Mmes et MM. Michèle et Pierre Peyer, Monique et François Gaud ainsi que Chantal et Gabriele Bramato ont malheureusement été dans l'impossibilité de se joindre à eux.

Participation communale à l'achat d'abonnements annuels UNIRESO

La commune de Bardonnex offre une participation financière de CHF 100.- à l'achat d'un abonnement annuel UNIRESO

Pour l'obtenir, tout se passe en ligne via le webshop des TPG (Transports publics genevois) - https://webshop.tpg.ch/.

La procédure est aussi décrite sur le site Internet de la commune de Bardonnex, *www.bardonnex.ch/dernières nouvelles*.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, vous pouvez également vous rendre dans une agence TPG en spécifiant clairement que vous êtes au bénéfice d'une offre *Commune (i.e. Bardonnex)*.

SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE PROXIMITÉ 1257

Plateforme d'échanges solidaires de proximité

La plateforme d'échanges solidaires de proximité a vu le jour au début de cette année.

Elle est plus particulièrement destinée aux seniors mais peut également répondre à des demandes ponctuelles d'un public sans critères d'âge.

N'hésitez pas à contacter sa coordinatrice, **Mme Laurence Nicolet, tél. 022 771 05 51**, si vous avez besoin d'aide pour un déplacement, chez le médecin par exemple, des courses, la réalisation de tâches simples du quotidien, voire même tout simplement recevoir une visite afin de rompre l'isolement. Des bénévoles seront heureux de vous rendre service.

« Un sentier des exoplanètes » par les aînés de Bardonnex.

Ce devait être une balade d'une heure et demie pour accélérer la digestion, elle est devenue une aventure rocambolesque pour quelques aînés de la commune de Bardonnex et surtout une source d'inquiétude pour les conseillers communaux de la commission sociale qui encadraient la centaine d'aînés de la commune participant à la sortie annuelle...

Une quarantaine de marcheurs s'engage gaiement sur un chemin indiqué par Alexandre, notre guide des Pléiades, et les voilà crapahutant dans un sentier forestier un peu raide et jonché de feuilles mortes recouvrant racines d'arbres et cailloux.

Un seul accompagnant, qui sans trop reconnaître le chemin emprunté, reste à l'arrière pour récupérer les marcheurs en difficulté, l'un a chuté puis roulé, en boule, sur le versant de la forêt, un autre, exténué, les genoux flageolants, n'arrive plus à mettre un pied devant l'autre.

Et finalement, c'est deux heures plus tard que les premiers du groupe arrivent au car.

Un échange intensif de *WhatsApp* s'effectue entre Sylviane et Christian pour tenter de localiser le petit groupe de blessés afin d'aller les chercher en voiture.

Que dire encore d'un autre senior, un peu perdu, qui en voulant se rendre aux toilettes, prend la porte de sortie du restaurant et s'engouffre dans le train qui descend sur Blonay.

Après bien des recherches dans l'hôtel et alentours, Ginior tente d'appeler Polet sur son natel lui demandant de rester dans la gare où il est descendu.

Sylviane, très en soucis, appelle la police pour récupérer notre fugueur qui, entre temps, a déjà pris un autre train. C'est enfin à Vevey qu'une des trois patrouilles de police mobilisées par cet évènement, récupère Polet et le ramène à Blonay pour l'installer dans le car.

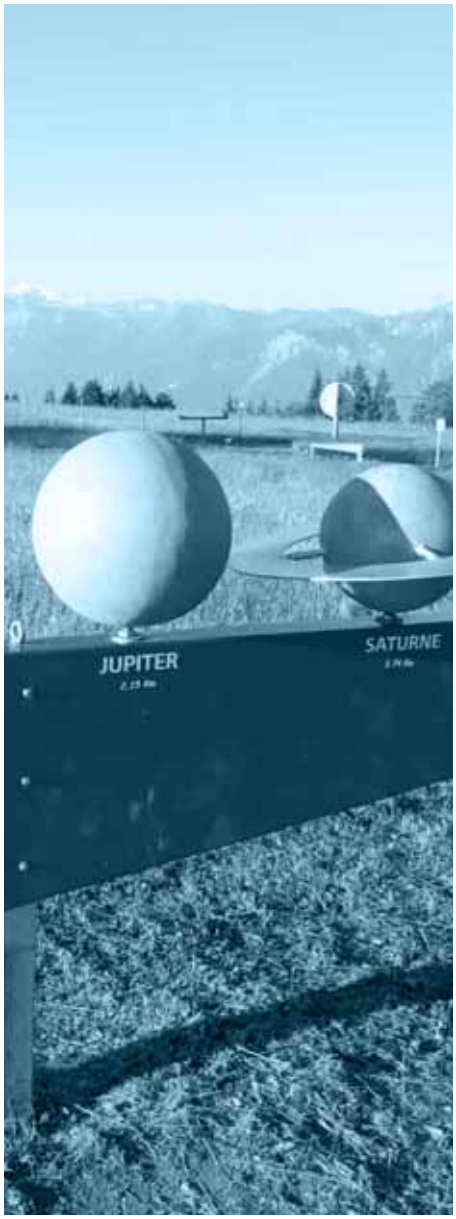

Une belle journée ensoleillée dont on se souviendra et dont on parlera pendant longtemps dans les chaumières.

Merci aux organisateurs et surtout merci de leur compréhension face à des aînés parfois présomptueux par rapport à leurs capacités physiques.

Le premier car, bien rempli, est déjà parti depuis longtemps lorsqu'enfin le deuxième car peut prendre la route pour ramener tous les joyeux aînés à leur logis.

Les accompagnateurs, enfin, ont pu se laisser aller, un peu rassérénés, et surtout contents de ramener chacun à bon port.

Gisèle Gaud, Charrot

PS : C'est Luis qui, en roulant, s'est fissuré 3 côtes, le bras et la clavicule. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de bon rétablissement.

la Pati de Compesières

Au nom du comité de « La Pati de Compesières », j'ai le plaisir de vous annoncer le retour de La Pati au hangar de Compesières du 8 janvier au 27 février 2022. Suite au succès de l'édition 2019, l'objectif était de la mettre en place une année sur deux. La situation particulière de l'hiver 2021, due à la pandémie, nous aura obligé à repousser la seconde édition d'une année.

Si l'aire de glace couverte restera exactement la même qu'il y a trois ans, la yourte, qui tient lieu de buvette, sera uniquement consacrée à la clientèle. En effet la partie cuisine sera déplacée sous une tente attenante. Cela permettra d'augmenter la capacité d'un tiers environ et de respecter ainsi la distanciation physique entre chaque table.

Anne Marchand et Julien Bernard seront ravis de vous accueillir avec la fondue, une petite restauration rapide et d'éventuels autres plats sur demande. N'hésitez pas à réserver votre soirée sous la yourte et sur la patinoire. Ci-joint vous trouverez le flyer pour plus de renseignements.

Pour «la Pati de Compesières»
Benoît Gaud, président

Patinoire de Compesières

Rendez-vous au hangar du 8 janvier au 27 février 2022.

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :

La patinoire est mise à disposition de l'école de Compesières durant les heures scolaires.

Dès 16 h : accès gratuit au public
(Mercredi : dès 14h)

19 h - 21 h : soirée privée de groupe
(sur demande)

Conditions de réservation :

- Location de la glace : CHF 200.-
- Repas dans la yourte ensuite. (non compris dans les CHF 200.-)
- Réservez dès à présent votre soirée auprès de la mairie de Bardonnex : info@bardonnex.ch ou au 022 721 02 20

Une yourte fera office de buvette avec petite restauration durant les heures d'ouverture de la patinoire. Il y aura également la possibilité de venir y manger en soirée, sur réservation au 079 683 42 77

21h - 23h : Possibilité de réservation de la glace : CHF 200.-
(sans repas après)

Samedi

12h00 - 13h30 : Hockey libre.
14h00 - 18h30 : Patinage libre.
19h00 - 2h00 : Soirée privée de groupe sur demande : CHF 300.-
Repas dans la yourte durant la soirée (non compris dans les CHF 300.-).

Dimanche

9h00 - 11h30 : Hockey libre.
12h00 - 19h00 : Patinage libre.
19h - 21h : soirée privée de groupe.

200e anniversaire des pompiers de la commune de Bardonnex.

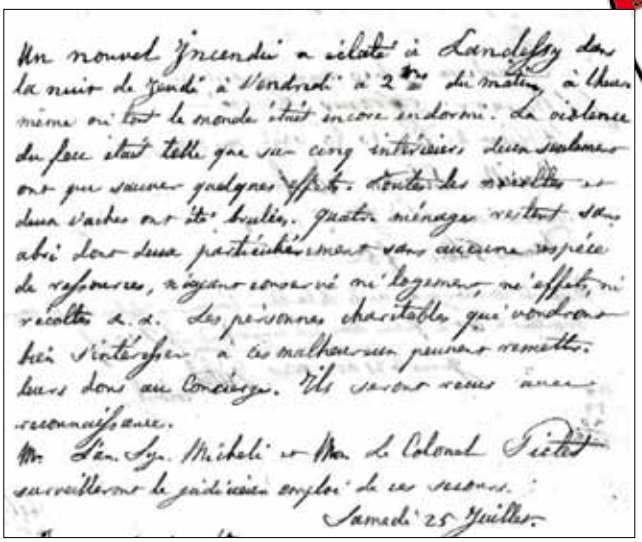
Un nouvel Incendie a éclaté à Landessy dans la nuit de Jeudi à Vendredi à 2 hres du matin, à l'heure même où tout le monde était encore endormi. La violence du feu était telle que sur cinq intérieurs deux seulement ont pu sauver quelques effets. Toutes les récoltes et deux vaches ont été brulées. Quatre ménages restent sans abri dont deux particulièrement sans aucune espèce de ressources, n'ayant conservé ni logement, ni effets, ni récoltes &c. &c. Les personnes charitables qui voudront bien s'intéresser à ces malheureux peuvent remettre leurs dons au Concierge. Ils seront reçus avec reconnaissance.
Mr. L'an. Syn. Micheli et Mr. le Colonel Pictet surveilleront le judicieux emploi de ces secours.
Samedi 25 Juillet.

Les premiers pompiers
Les mois suivants, le service s'organise. Une première inspection est effectuée le 29 juin 1823; la formule d'inventaire est remplie avec beaucoup de précision, et 33 hommes sont proposés : 18 cultivateurs, 2 maréchaux, 3 charrons, 5 charpentiers, 3 cordonniers, 1 maçon, 1 serrurier.

C'est sur cette base de liste que sera constitué le premier **Corps des pompiers** officiellement reconnu. Dans un premier temps les hommes seront sous le commandement de deux sous-officiers. La nomination des officiers se fera quelque peu attendre.

Un échange de lettres fixe la procédure à suivre : d'abord nommer une Commission communale des Pompes comprenant le Maire, qui la présidera, deux membres du Conseil municipal, un officier de la Milice et à laquelle se joindra le Capitaine de la Pompe.

Cette commission proposera la nomination de deux officiers à l'approbation du Conseil d'Etat. Ce n'est donc que le 3 juin 1825 que sont confirmés : Antoine Perroud d'Arare, au grade de capitaine, Hermann Micheli, à celui de lieutenant, Jean Menu (d'abord caporal) devient sous-lieutenant.

Les premiers équipements
Longtemps les pompiers n'eurent pas d'uniforme ou de tenue spéciale, ils allaient au feu avec leurs vêtements de tous les jours. Cependant ils devaient porter dans leurs interventions un brassard avec les « marques » ornées de deux écussons du canton, portant le nom de la commune et le numéro désignant chaque pompier. Le grade de sergent est indiqué par deux écussons argentés, celui des caporaux par un seul argenté.

Une dépense de 52 florins est portée au compte de la commune de Compesières pour le prix de 13 « marques » destinées aux premiers pompiers de 1824.

Dans les archives communales du 6 juillet 1848, on retrouve un cahier des charges pour l'achat d'équipements destinés aux sapeurs-pompiers. Après soumission, il sera commandé : des ceintures, fabriquées par Mi Hanek, à Fr. 2.75 ; des tuniques, confectionnées par le tailleur M. Grangier, à Fr. 31.00 et des casques à environ Fr. 15.00 chacun.

Entretien du matériel
La pompe, après chaque utilisation, selon un protocole, doit être nettoyée et rééquipée avant d'être remisée dans son local. Les boyaux (tuyaux) mouillés doivent être séchés et graissés. A plusieurs reprises, l'inspecteur Trembley vient visiter la pompe, indique les petites réparations à effectuer et prodigue, par lettre, des conseils.

Lors de sa visite du 18 May 1824, il laisse la recette au Maire de Compesières pour graisser les boyaux de cuir : un tiers de graisse molle qui n'ait point de sel, un tiers d'huile de poisson, un tiers de dégras qu'on achète chez les chamoiseurs et un fiel de bœuf pour trois livres de graisse.

On ajoute un fiel de bœuf parce que son amertume empêche les rats d'attaquer les boyaux.

Le nettoyage de la pompe était rémunéré, environ 10 francs. Le service d'un cheval, 4 francs par déplacement dans la commune et 8 pour les interventions hors commune.

Solidarité lors des sinistres
Les incendies étaient fréquents. Dans la nuit du 23 au 24 juillet 1840, un incendie a éclaté à Landecy vers deux heures du matin. La violence du feu était telle que sur cinq intérieurs, deux seulement ont pu sauver quelques effets. Toutes les récoltes et deux vaches ont été brûlées. Quatre ménages restent sans abri dont deux particulièrement sans aucune espèce de ressources.

Dès le lendemain, une souscription est lancée sous les auspices de MM. Micheli, Fournier, Comte et Pictet dans l'intention de réunir le plus de secours possibles pour les malheureuses familles affligées… et réunir les offrandes soit en denrées, soit en argent. Les récoltes annuelles ayant été fort belles, ils espèrent que, reconnaissants envers Dieu de cette abondance, les habitants de la Commune feront tous un petit sacrifice…

Les dons reçus, soit la somme de Fr.1503.69, ont été répartis en 25ème

M. Crottet 7/25	Fr. 419.62
M. Siebenthal 6/25	Fr. 359.68
M. Claret 5/25	Fr. 299.73
M. Cheneval 4/25	Fr. 239.78
M. Chatillon 2/25	Fr. 119.89
Cathelin, domestique,	Fr. 25.00
La servante de Claret	Fr. 10.00
Solde	Fr. 29.97 …

Michel Gaud, ancien capitaine
A suivre dans un prochain Bard'aujourd'hui !

Sources tirées de la brochure « 160 ans de lutte contre l'incendie » de Paul PULH et des archives communales.

Association des parents d'élèves de Bardonnex
APEBAR

Tournée du Père-Noël

Dimanche 12 décembre le Père-Noël passe chez nous !

Comme chaque année, le vieux monsieur en rouge fera une halte dans notre Commune pour rendre visite aux enfants sages.

Il prendra le temps de vous rencontrer de 14h30 à 17h00 sous le Hangar de Compesières, où un buffet ainsi que des contes de Noël seront proposés aux visiteurs.

N'hésitez pas à venir le saluer ! Les enfants qui se seront préalablement inscrits recevront des jolies surprises qui leur mettront des étoiles plein les yeux.

(Cet événement aura lieu si les conditions sanitaires liées au COVID-19 le permettent)

Une édition Sant'Escalade réussie !

C'est presque 60 enfants qui ont couru durant huit semaines, bravant le froid de novembre pour s'entraîner en prévision de la Course de l'Escalade du 5 décembre en Vieille-Ville.

Nous avons été à nouveau agréablement surpris de l'engouement que suscite cette animation et nous tenons à féliciter tous les petits sportifs pour leur motivation à toute épreuve, ainsi que les encadrants sans qui les entraînements auraient été impossibles.

Bravo !

A la pati c'est soirée disco

L'APEBAR a le plaisir d'inviter tous les élèves de l'école de Compesières et leur famille pour une soirée disco à la patinoire de Compesières le samedi 29 janvier 2021.

Ambiance de folie sur la glace garantie, restauration et boissons dans la yourte pour ceux qui le souhaitent !

Alors réservez la date, révisez vos classiques des années 80 et chauffez vos patins (les informations détaillées suivront en début d'année 2022).

(Cet événement aura lieu si les conditions sanitaires liées au COVID-19 le permettent)

Ateliers CorpsEmoi

L'édition 2021 a pu être maintenue pour les 3 ateliers proposés malgré la situation et les restrictions liées aux mesures sanitaires.

Au moment où j'écris cet article, les participantes de l'atelier MaMénoPause et l'animatrice ont été enchantées de pouvoir participer et animer ce dernier. Les ateliers XY-Evolution et le Cycloshow affichent quasiment complet. Cette année, c'est une première, un animateur animera l'atelier XY-Evolution. Nous espérons que tous les participants et l'animateur auront beaucoup de plaisir durant cette journée du 20 novembre. Il en est de même pour l'atelier Cycloshow qui se tiendra le 27 novembre, en espérant qu'il ravira également les participantes et l'animatrice.

APEBAR
Association des parents d'élèves de Bardonnex

Toutes les informations sur l'association et les détails de chaque événement : www.apebar.com
L'APEBAR est aussi présente sur les réseaux sociaux :
Facebook (ABEBAR – Association des parents d'élèves de Bardonnex) et
Instagram (apebardonnex)

Les cloches de Compesières.

Réponses au Quiz

Combien y-a-t' il de cloches dans le clocher de l'église de Compesières ?

- Il y a deux belles cloches, à midi vous pouvez entendre les deux cloches, la première est frappée, la seconde à la volée.

Quelles dates sont inscrites sur les cloches ?

- La cloche la plus ancienne, qui est également la plus grande porte la date de 1783, certains disent qu'elle proviendrait de la chartreuse de Pomier.
- La plus petite a été coulée en 1879 tout spécialement pour la chapelle de la persécution *« Je fus bénie au temps de la persécution »*. Elle a été offerte par Mgr. Gaspard Mermillod et sa famille.

Comment nomme-t-on le système de charpente qui soutient les cloches ?

- Le beffroi, qui est constitué de poutres de charpente très bien contreventées.

Dans quel lieu ces cloches ont-elles été coulées ?

- La cloche de 1783 porte l'indication : *« A LIVREMONT DE PONTARLI MA FAIT »* il s'agit d'une ancienne fonderie de cloches situées dans un village près de Pontarlier.
- La plus petite cloche porte *« FONDEURS A ANNECY LE VIEUX »* La fonderie Paccard existe toujours près d'Annecy.

Quelle est l'énergie utilisée pour faire sonner les cloches à Compesières ?

- Pendant bien longtemps, les cloches ne fonctionnaient qu'à la main, à l'aide de cordes qu'il fallait remplacer régulièrement. Aujourd'hui les cloches sont actionnées électriquement.

Quelles inscriptions trouve-t-on sur chaque cloche à Compesières ?

- Les deux cloches portent la date de leur création

- Le nom du parrain et de la marraine :

- Sur la cloche de 1783 on peut lire :
  « ANCELLON TISSOT ET DLLE MARIE FRANCOISE MARIN SON EPOUSE SONT MES PARREIN ET MARRAINE ».

- Sur la cloche de la persécution :
  « AD PATRIAMSIT REDUX PATRINUS ET DONATOR EXUL GASP EPISC HEBR VIC AP GEBENNENSIS MATRINA MARIA GROSSET MERMILLOD ANNO 1879 ».
  Ce qui peut se traduire par : *Que mon parrain et donateur exilé Gaspard, évêque d'Hébron et Vicaire apostolique de Genève, soit bientôt de retour dans sa patrie.* (Mgr. Mermillod mourra à Rome le 23 février 1892). *Ma marraine est Marie Grosset Mermillod.*

- Le nom du fondeur de chaque cloche :

- Les Livremont sont une famille originaire de Franche-Comté recensant dans ses rangs un grand nombre de fondeurs.

- Les Paccard sont également fondeurs de générations en générations et vous pouvez leur commander une cloche encore aujourd'hui !

  Le mot « Compesières » n'apparait sur aucune des deux cloches !

Charles Steiger, Mémoire de Bardonnex

Association des seniors de Bardonnex

L'Association des seniors de Bardonnex fait profiter ses membres d'une palette d'activités aussi diverses que variées !
En devenant membres, vous recevrez notre planning mensuel et vous participerez aux programmes suivants :

Yoga sur chaise
Tous les mercredis à 13h20, à l'école de la Bossenaz. Inscrivez-vous vite, il reste quelques places disponibles.

Chorale
Tous les jeudis à 14h, à l'école de la Bossenaz, apprenez tout un répertoire de chansons que vous pourrez présenter dans la commune et ailleurs ! Là aussi, inscrivez-vous, plus les chanteurs sont nombreux, plus l'ambiance est sympathique !

« En vadrouille »
De belles marches vous sont proposées dans la région tous les premiers mardis du mois dès 13h30 !

Promenons-nous
Des balades dans la commune, conviviales et à la portée de tous, tous les mardis à 14h au départ de l'école de la Bossenaz.

Cinéma
Une fois par mois, jeudi ou vendredi, le cinéma vient à vous à la salle polyvalente !

Échanges informatiques
Une question ? Deux mercredis matin par mois, à la Bossenaz, venez poser des questions sur l'utilisation de vos ordinateurs, smartphones ou tablettes et échanger sur vos connaissances en informatique !

Travaux manuels et jeux
Tous les mercredis après-midi, jeux et travaux manuels sont proposés à la Bossenaz, une bonne occasion de partager et s'amuser !

D'autres projets ponctuels sont organisés durant l'année, voyage annuel, repas d'Escalade, conférences, etc.

Pour plus de détails, consultez notre site internet où vous trouverez toutes les informations sur nos activités : seniors-bardonnex.ch
N'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Le comité

FESTIVERBANT
ROCK À LANDECY GENÈVE

Le son des guitares s'est éteint sur la commune de Bardonnex et il est déjà temps de tirer un bilan de cette édition particulière de Festiverbant sur ce nouveau site.

La Mairie nous avait mis à disposition ce site historique et bien connu des habitants qu'est le hangar de Compesières ; mais comment allaient réagir les festivaliers et les bénévoles ?

Nous avions répondu à toutes les normes de sécurité et sanitaires recommandées par le médecin cantonal et étions impatients d'entendre les premières réactions.

Nos bénévoles ont été ravis, quant au public, celui-ci a gentiment pris possession des lieux et retrouvé ses marques au sein du festival qui a gardé sa convivialité, grâce au hangar, si chère à Festiverbant.

Les concerts tant attendus ont lancé leurs premières notes et une nouvelle qualité de son a été découverte - pourtant les fournisseurs étaient identiques – probablement la magie du site !

Nous avons pu voir dans les yeux des festivaliers et des musiciens une lueur oubliée depuis deux ans. Qui des deux ont été les plus heureux de se retrouver ?

Michel, selon son habitude, avait choisi avec soin les groupes, notamment Gaëlle BUSWEL pour le vendredi et, en final, un tribut à AC/DC bluffant. Quant au samedi, nous attendions, avec impatience, nous amis bernois de SHAKRA. Ceux-ci, heureux de pouvoir à nouveau jouer, ont gratifié le public de 20 minutes de concert supplémentaires. En fin de soirée, FUZZ Top, tribute officiel de ZZ Top, a clos la soirée avec panache.

UN GRAND MERCI à vous tous, communiers, festivaliers, bénévoles, membres du Comité et musiciens.

Si vous le voulez bien, nous nous retrouverons en 2022 !

Vive le Rock ! Vive le Rock à Bardonnex !
Pour Festiverbant, Sylviane Schrag, présidente.

Paroisses catholiques de Compesières, Troinex et Veyrier

Célébrations dans nos trois paroisses

Mois de décembre 2021

- **Troinex** Samedis 4, 11 et 18 - messe à 18h00
  Pas de messe samedi 25 décembre
- **Veyrier** Dimanche 5 et 19 - messe à 10h00
- **Compesières** Dimanches 12 et 26 - messe à 10h00

Célébrations de Noël

- **Troinex** Vendredi 24 décembre - à 17h00
  Messe en famille
- **Compesières** Vendredi 24 décembre - à 22h30
  Messe de la nuit de Noël
- **Veyrier** Samedi 25 décembre - à 10h00
  Messe de Noël

Mois de janvier 2022

- **Troinex** Samedis 1er, 8, 15, 22 et 29 - messe à 18h00
- **Veyrier** Dimanche 2 et 16 - messe à 10h00
- **Compesières** Dimanche 9 et 30 - messe à 10h00
- **Troinex** Dimanche 23 janvier - à 10h00
  Célébration œcuménique

à retenir...

Écopoint de Fémé

Nous vous rappelons que seuls les déchets illustrés ci-dessous peuvent être déposés à la déchetterie de Fémé, route de Fémé 31, entre les villages de Charrot et de Landecy.

TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT

Écopoints et points de récupération

A Croix-de-Rozon :
Chemin d'Archamps, Bossenaz : verre, papier, PET, déchets organiques, alu et fer blanc.
Route des Hospitaliers : ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.
A Charrot :
Stade Alfred-Comoli : ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.
3 Points de récupération aux extrémités et au coeur du village.
A Compesières, au hangar : ordures ménagères, verre, papier, déchets organiques, PET, alu et fer blanc.

Levée des ordures ménagères
Le mardi et le vendredi.

A Charrot, uniquement le mardi.

Prochaines levées des encombrants en 2022

8 janvier	2 juillet
12 mars	17 septembre
21 mai	5 novembre

Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

RAPPEL : Tous les matelas, canapés, divans et fauteuils doivent être hermétiquement emballés avant leur dépôt, la veille des levées des encombrants, aux emplacements habituels. Sacs en vente à la mairie.

Levée du verre
En porte à porte , dernier mardi du mois.

N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

Levée des déchets verts et Biodéchets

Chaque lundi en porte-à-porte

Levée du papier
En porte à porte, deuxième et dernier mardi du mois.

Attention, à Charrot, uniquement le dernier mardi du mois

3 Espaces Récupération : Châtillon - La Praille - Les Châtanes

HORAIRES pour tous les ESREC : Châtillon - La Praille - Les Châtanes

Horaires standard (mars à octobre)

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 15h à 19h
- Samedi, dimanche et fériés : de 10h à 17h

Horaires d'hiver (novembre à février)

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 14h à 17h
- Samedi, dimanche et fériés : de 10 h à 17 h

Pensez-y, Pensez tri !!

Pour toute information complémentaire, Info-service

Info-Service
022 546 76 00

www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets

Besoin d'infos plus détaillées sur les ESREC, les déchets ou l'environnement ?

Bibliobus 2022 (jeudi)

20 janvier	7 juillet
17 février	1er septembre
17 mars	29 septembre
14 avril	27 octobre
12 mai	24 novembre
9 juin	22 décembre

Sécurité

Patrouille de surveillance GPA : 0844 10 53 30

Police municipale de Plan-les-Ouates : 022 884 64 50

Poste de police de Carouge : 022 427 66 10

MAIRIE DE BARDONNEX
COMMANDERIE DE COMPESIÈRES
99, RTE DE CUGNY
1257 COMPESIÈRES

TÉL.: **022 721 02 20**
FAX: **022 721 02 29**

info@bardonnex.ch
www.bardonnex.ch

LA MAIRIE EST OUVERTE

LUNDI	08H30	-	14H00
MARDI	08H30	-	12H00
	15H30	-	18H30
JEUDI	08H30	-	12H00

NO 98 DÉCEMBRE 2021
1150 EXEMPLAIRES
JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ.
EDITEUR: MAIRIE DE BARDONNEX
IMPRESSION: MAIRIE DE BARDONNEX
GRAPHISME: WWW.BACCUP.CH